



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 40

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CALDWELL voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 14 — *Loi sur la modernisation des écoles publiques (modification de la Loi sur les écoles publiques)/The Public Schools Modernization Act (Public Schools Act Amended)*.

Le débat se poursuit.

M. RONDEAU intervient. L'Assemblée accorde à M. GILLESHAMMER le droit de parole pour la reprise du débat.

L'Assemblée se forme en comité des subsides. Elle poursuit ses travaux en comité jusqu'à midi, puis examine les affaires courantes, après quoi elle se forme de nouveau en Comité des subsides, comme convenu.

TREIZE HEURES TRENTE

M. ASHTON, *ministre délégué aux Mesures d'urgence*, fait une déclaration au sujet du bilan de la situation dans les collectivités de Powell et de Barrows, qui sont menacées par un feu de forêt près de Red Lake.

M. ENNS fait des observations sur la déclaration.

L'Assemblée permet à M^{me} la *ministre* BARRETT de déposer le projet de loi 27 — *Loi visant à accroître la sécurité dans les lieux de travail (modification de la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)/The Safer Workplaces Act (Workplace Safety and Health Act Amended)* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

Jeudi 30 mai 2002

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M. NEVAKSHONOFF, M^{mes} DACQUAY et CERILLI, M. DYCK et M^{me} KORZENIOWSKI font des déclarations de député.

L'Assemblée convient de lever la séance aujourd'hui à 17 heures.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CALDWELL voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 14 — *Loi sur la modernisation des écoles publiques (modification de la Loi sur les écoles publiques)/The Public Schools Modernization Act (Public Schools Act Amended)*.

Le débat se poursuit.

M. REID intervient. L'Assemblée accorde à M. GILLESHAMMER le droit de parole pour la reprise du débat.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi prochain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke